

Licence Activités physiques adaptées et santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Activités physiques adaptées et santé. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036611

HAL Id: hceres-02036611

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036611>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI20001189

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activités physiques adaptées et santé

Présentation de la mention

La licence mention Activités physiques adaptées et santé (APAS) appartient au domaine Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Cette licence est une des quatre mentions du domaine STAPS de l'Université. Cette mention conduit principalement aux métiers de professeur en APA ou éducateur APA en milieu spécialisé et à une poursuite d'études en master. Cette mention présente un seul parcours qui permet soit de professionnaliser, soit d'intégrer un diplôme de master. La formation répond au développement sur le plan régional et national d'un secteur professionnel autour de la pratique physique pour la santé. Cette mention a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention et de réadaptation par l'activité physique auprès de tout public.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	37
Nombre d'inscrits en L2	24
Nombre d'inscrits en L3	27
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	11 %
% d'abandon en L1	7,8 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	70 % (2009)
% d'insertion professionnelle	28 % (2009)

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'équipe pédagogique, récemment mise en place, permet de conduire et de faire fonctionner cette mention. Le mode de gouvernance retenu rend les responsabilités pédagogiques des membres du comité de pilotage parfaitement lisibles. La licence APAS propose dans ses objectifs un contenu commun à l'ensemble des mentions du domaine STAPS puis une spécialisation progressive à partir de la deuxième année de licence (L2, semestre 4). Les objectifs de la formation sont clairement définis et les compétences des étudiants diplômés sont explicites.



Deux stages obligatoires sont proposés et permettent d'interagir très tôt avec le milieu professionnel. En effet, la formation préprofessionnelle est complétée par des stages qui s'organisent dès la L2 (stage à dominante observation et co-intervention dans un milieu professionnel choisi par l'étudiant). Un stage d'intervention est proposé en L3. Le descriptif des enseignements est bien détaillé, tout comme les modalités de contrôle des connaissances. L'établissement a mis au point une procédure d'évaluation. Les porteurs du projet ont proposé des modifications apportant clairement des réponses aux points faibles relevés. Les APS sont présentes sur les trois années de licence et renforcent l'essence STAPS de la formation.

- Points forts :
 - Les objectifs de formation sont clairs et argumentés. L'offre de formation est progressive et est construite vers une spécialisation qui se poursuivra en master.
 - Le comité de pilotage est structuré fonctionnellement. Les moyens humains mis en œuvre pour réaliser le projet pédagogique sont appropriés.
 - Les dispositifs d'aide à la réussite de l'étudiant (tutorat, informations, mise à niveau) sont une réalité.
 - La participation d'un réseau de professionnels à la mention est de nature à favoriser le dialogue avec le milieu professionnel et l'insertion professionnelle des étudiants.
 - L'existence de stages obligatoires en milieu professionnel, de la L2 à la L3, témoigne de la place significative accordée au stage dans la formation de l'étudiant.
- Points faibles :
 - Les faibles possibilités de passerelles nuisent à la réorientation des étudiants, alors que deux licences professionnelles sont proposées au sein de l'UFR (Unité de formation et de recherche) STAPS.
 - Le devenir professionnel des étudiants non diplômés n'est pas connu, de même que la nature des emplois des étudiants sortants à l'issue de la licence malgré une enquête de suivi menée en 2009.
 - La formation n'est pas évaluée UE par UE, ni dans son ensemble.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mieux détailler et expliciter les moyens mis en œuvre pour lutter contre la faiblesse des taux de réussite en L1.

Il serait également envisageable d'améliorer le suivi des étudiants ayant quitté la formation en cours de parcours et de développer des procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'insertion professionnelle concerne encore peu d'étudiants à la sortie de licence. Une attention toute particulière pourrait être désormais portée aux débouchés professionnels pour les diplômés de la licence APAS.